

01.49.71.82.80

Toute la correspondance devra être adressée à
Monsieur le maire BP 73 en indiquant la référence ci-dessous
Réf. : AT/MA 262-06-2015



A l'ensemble des parents d'élèves

Madame, Monsieur,

Les conseils d'écoles exceptionnels se sont réunis au mois d'avril et se sont prononcés pour le changement d'organisation de la semaine scolaire.

La cinquième matinée d'école supplémentaire aura lieu le samedi matin en lieu et place du mercredi matin.

Toutes les écoles de la ville passent en réseau d'Education Prioritaire à la rentrée 2015. De ce fait, les secteurs TAP sont redécoupés en fonction de l'organisation des réseaux. Les TAP auront lieu le mardi, le jeudi ou le vendredi en fonction des secteurs.

Vous trouverez ci-joint, les nouveaux emplois du temps, ainsi que le secteur correspondant.

Ce changement fait suite à un constat partagé par tous : la semaine des 5 jours consécutifs, l'effervescence de la journée du mercredi, et la trop longue coupure du week-end participent à la désynchronisation du rythme des enfants et engendrent fatigue et nervosité. Le coût de la mise en place de la réforme pèse également fortement sur le budget des collectivités.

Si nous ne voulons aucunement renoncer à notre politique éducative ambitieuse, nous refusons catégoriquement de faire peser le financement de cette réforme sur les Stanois.

La question de fond reste celle du désengagement de l'État dans l'organisation de la semaine scolaire, laissée à la seule discrétion des collectivités. L'Association des Maires de France dénonce, depuis la publication du décret en janvier 2013, le manque de moyens attribués à ces collectivités pour gérer la nouvelle semaine scolaire. Je rappelle ici que l'École de la République et son fonctionnement sont des compétences régaliennes de l'État.

Si nous voulons continuer à investir pour la réussite de nos enfants, nous exigeons de l'État la mise à disposition des moyens nécessaires pour que vive une école républicaine égalitaire, pourvoyeuse de réussite et d'épanouissement.

Aujourd'hui, notre département, où se concentrent des difficultés économiques et sociales est un des plus discriminés. Une telle situation est insupportable, car les citoyens séquanodionysiens ont droit à la même qualité de service public que tous les citoyens.

Au-delà de la question des rythmes scolaires, nous serons toujours aux côtés des membres de la communauté éducative, pour demander plus de moyens pour l'école dans notre département, pour obtenir des ouvertures de classes partout où cela est nécessaire et un nombre d'enseignants suffisant, pour demander la réhabilitation des 190 postes d'enseignants des Réseau d'Éducation Spécialisés de l'Éducation Nationale (RASED) qui ont été supprimés entre 2007 et 2012.

.../...

Bien évidemment, nous sommes conscients des inquiétudes qui animent certains parents ou enseignants. Comme la Ville s'y est engagée, nous poursuivrons le dialogue avec tous les membres de la communauté éducative. Nous maintiendrons nos ambitions en termes d'activités périscolaires pour l'année scolaires 2015/2016.

En 2015, nous proposerons un panel large d'activités culturelles et sportives sur les différents secteurs : ateliers autour de la lecture en collaboration avec les médiathèques, ateliers danse, percussions, yoga avec le concours des professeurs de l'École Municipale de Musique et de Danse, initiation à différents sports, jeux de sociétés éducatifs, cinéma et spectacle vivants à l'Espace Paul-Éluard etc. ... diverses disciplines visant à offrir une ouverture sur le monde, sur la culture, le sport et les arts.

Nous travaillerons main dans la main avec l'Inspection de l'Éducation Nationale pour éviter l'absentéisme. Les samedis matins pourront être des moments privilégiés dans le soutien à la parentalité à construire avec les enseignants.

Nous maintiendrons l'organisation régulière des comités TAP, auxquelles nous souhaitons vivement votre concours, afin d'alimenter la réflexion, nous faire vos remarques et suggestions.

Je vous prie, Madame, Monsieur, d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Bien à vous,

Azzedine TAIBI
Maire de Stains
Conseiller départemental
Vice-président de Plaine Commune